
Pratiques musicales de référence dans les curricula en France, au Liban et au Brésil : perspectives anthropo-didactiques

Adrien Bourg*¹, Gérald Guillot*¹, and Bouchra Béchéalany*²

¹membre associé de l'IREMus (UMR 8223) – Université Paris-Sorbonne - Paris IV – France

²membre associée de l'ADEF-GCAF – Aix-Marseille Université - AMU – France

Résumé

Cette contribution vise à questionner le choix des pratiques musicales prises pour référence au sein de trois curricula d'éducation musicale de l'enseignement général : en France, au Liban et au Brésil. L'étude part d'un double constat que l'enquête tâchera de démontrer : le premier concerne la place a priori centrale qu'occupent les musiques savantes occidentales (des 18^e et 19^e siècles) dans la plupart des programmes nationaux ou régionaux de ces pays, le second (qui découle du premier) pose la faible part accordée aux musiques extra-occidentales et aux musiques traditionnelles locales dans ces programmes. Sur cette base, il s'agira de mener l'étude sur la place, et la mise en œuvre sur le plan didactique, de ces répertoires dans les programmes d'éducation musicale de la France, du Liban et du Brésil dans une perspective comparative. La recherche est menée du double point de vue anthropologique et didactique. Elle intègre une réflexion axiologique sur les programmes, en prenant en charge une analyse des contextes culturels, sociaux et politiques de ces différents pays, et une analyse de certains phénomènes de transposition didactique.

La communication vise à explorer certaines hypothèses explicatives sur la différenciation de la place et du sens de ces répertoires dans les programmes d'éducation musicale pour chacun des pays étudiés en relation avec l'évolution des politiques culturelles nationales. A un second niveau, dépendant d'une analyse du matériau musical, nous posons comme hypothèse (à partir d'études de cas) que les savoirs musicaux extra-occidentaux (issus de répertoires allogènes ou autochtones) subissent une transformation lors de leur transposition didactique, au travers d'un processus d'occidentalisation. Des hypothèses explicatives, en lien avec les représentations et les connaissances des enseignants dans leur confrontation aux objets culturels et aux programmes, sont proposées.

La mise à l'épreuve de ces hypothèses s'effectue selon deux axes :

1- Analyse du choix des pratiques musicales de référence dans les curricula

Le corpus se compose des programmes officiels de l'enseignement général des trois pays étudiés en prenant appui plus particulièrement sur certaines réformes. L'analyse de contenu porte sur le répertoire à enseigner et les démarches pédagogiques proposées (selon une grille proposée dans Guillot et Bourg, 2020 au sujet d'une analyse comparative des programmes et de leurs dimensions interculturelles réalisée entre la Suisse et la France). Elle se centre sur le

*Intervenant

répertoire des musiques savantes occidentales, ainsi que sur un répertoire lié à des traditions locales. La lecture s'effectue au regard des conceptions politiques officielles de ces différents pays concernant la place (ou l'absence) d'une ouverture aux différentes cultures (et à sa propre culture) et la place d'un enseignement interculturel. Dans leurs contextes socio-culturels et politiques respectifs, ces pratiques musicales de référence dévoilent des points communs :

- En France, depuis les premiers programmes du secondaire en 1925, c'est l'enseignement des " chefs-d'œuvres " issus des musiques savantes occidentales qui fait autorité, véhiculant une forme d'ethnocentrisme clairement assumée (Tripier-Mondancin, 2010). Une ouverture culturelle à d'autres esthétiques musicales marquera les programmes à partir de 1977.
- Malgré une situation globalement pluriculturelle opérant une ouverture sur les mondes arabe et occidental, le Liban est largement marqué par l'Occident. Incidemment, le corpus de pièces musicales convoquées dans le milieu scolaire (privé et public) est très majoritairement tonal, au détriment des traditions musicales levantines (qui développent un langage musical propre, à base d'intervalles dit " zalzaliens " et d'instruments spécifiques), quasiment absentes du répertoire (Bechealany, 2008).
- Issu de la colonisation portugaise ayant largement pratiqué la traite négrière, le Brésil moderne est très occidentalisé, sur le double modèle de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Il reste profondément discriminatoire envers les afro-descendants et les populations autochtones (Krauss et Da Rosa, 2010). L'éducation musicale publique brésilienne valorise toujours ainsi la culture musicale savante occidentale des 18e et 19e siècles (Schmidt, 2021), face à un processus de décolonisation culturelle extrêmement lent qui a conduit le gouvernement à promulguer une loi antiraciste en 2003 visant notamment la valorisation de la culture africaine à l'école (Krauss et Da Rosa, 2010).

2-Analyse musicologique et didactique du processus d'occidentalisation de répertoires traditionnels

En passant d'une institution à une autre, les savoirs musicaux subissent des transformations (Chevallard, 1992 ; Bourg, 2008) qui relèvent d'un processus que l'on qualifie d'" occidentalisation " (During, 2013) quand elles concernent des caractéristiques fondamentales (échelles, temporalité, rapport entre musique et danse, fonction de la musique...). Ce processus est en lien avec les arrières-plans culturels (Clanché et Sarrazy, 2002) et ce qu'ils induisent en termes d'accessibilité cognitive à des matériaux musicaux allogènes (Guillot, 2011, 2022), et donc leur transposition didactique en termes de savoirs, selon deux paramètres : l'expertise réelle de l'enseignant (dans son rapport aux savoirs mis en jeu) et la conscience qu'il a de cette expertise (Guillot et Bourg, 2020 ; Guillot, 2022). Ces transformations sont étudiées, en tant que produits d'une transposition didactique, au travers d'une chanson tirée du patrimoine levantin intitulée " ya ghzayyel " et d'une chanson enfantine brésilienne : " Samba lê lê ".

Malgré la variété des aires culturelles concernées, on observe une similitude dans le choix des musiques et de leur traitement. Le processus d'occidentalisation n'a pas le même sens en fonction qu'on se situe en France, au Liban ou au Brésil. Le choix des savoirs musicaux de référence n'est pas neutre, et engage, en fonction des pays et de leur histoire, une réflexion axiologique qui touche au politique. Sur le plan didactique, il nous oblige à considérer les formes d'enseignement de ces musiques et les obstacles auxquels elles sont confrontées, mais aussi les leviers possibles prenant en charge les processus d'acculturation et les aptitudes biculturelles de certains élèves (Abou Mrad et Maatouk, 2017 ; Béchéalany, 2021).

Références

Abou Mrad, N. et Maatouk, T. (2017). L'enfant aux deux langues musicales. *RTM – Revue des traditions musicales*, 11, 83-116.

Bechealany, B. (2008). Problèmes inhérents à la non reconnaissance des traditions musicales locales au sein de l'enseignement musical scolaire au Liban. *Journal de Recherche en*

Éducation Musicale, 7(1-2), 109-137.

Bechealany, B. (2021). Chanter les échelles zalzaliennes dans le cadre scolaire libanais. *Journal de Recherche en Éducation Musicale*, 12(1), 35-60.

Bourg, A. (2008). Didactique de la musique : apports d'une approche comparatiste - Etude des notions de transposition didactique et d'organisation praxéologique pour l'enseignement/apprentissage du piano. *Éducation et Didactique*, 2(1), 69-88.

Chevallard, Y. (1992). Concepts fondamentaux de la didactique : perspectives apportées par une approche anthropologique. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 12(1), 73-112.

Clanché, P. et Sarrazy, B. (2002). Approche anthropo-didactique de l'enseignement d'une structure additive dans un cours préparatoire kanak. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 22(1), 7-29.

Guillot, G. (2011). Transposition didactique de pratiques musicales transculturelles : de l'informel afro-brésilien à l'institutionnel français. Dans J.-L. Leroy et P. Terrien (dir.), *Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale* (p. 45-64). L'Harmattan.

Guillot, G. (2022). La dimension culturelle dans l'aménagement du milieu au sein des processus ethnodidactiques mis en œuvre dans la transmission de musiques afro-brésiliennes au Brésil et en France. *Journal de Recherche en Éducation Musicale*, 13(1), 5-23.

Guillot, G. et Bourg, A. (2020). Les musiques de l'Autre à l'école en Suisse romande et en France : interculturalité en éducation musicale. Actes du congrès de l'AREF (p. 1141-1156), 3-5 juillet 2019, Bordeaux. En ligne : Congrès AREF 2019 - Sciencesconf.org

Krauss, J. S. et Da Rosa, J. C. (2010). A importância da temática de História e Cultura Africana e Afro-brasileira nas escolas. *Antíteses*, 3(6), 857-878.

Schmidt, B. W. (2021). A desconstrução das pedagogias autoritárias e Educação Musical: discutindo metodologias para o ensino coletivo de percussão. *XXXI Congresso da ANPPOM*.
Tripier-Mondancin, O. (2010). *L'éducation musicale dans le secondaire. Attributs, formation des enseignants, instructions et programmes de collège, valeurs*. L'Harmattan.

Mots-Clés: éducation musicale, anthropo, didactique, pratiques musicales de référence, transposition didactique, politiques culturelles.